

I Participants:

Présents: Jean Hervé PEURIERE, Lydie FAYE, Thierry MEUNIER, Guy FARGET, Viviane BRUNET, Jean-Louis FAFOURNOUX, Nicole CHAUX, Bruno PILONCHERY, Michelle VASSEUR, Quentin OSSEDAT, Aurélien ALLARD, Sandy GOUTORBE.

Absents avec excuses : Michel CHAUX, Philippe ROUX

II Points abordés:**1 Intervention de la Fédération de Pêche**

Après avoir entendu l'exposé fait par le Directeur de la Fédération de Pêche, Mr Vincent GARNIER, et en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la solution de passer une convention avec le Fédération de Pêche sur 3 ans pour la gestion de l'étang de La Plagnette. Celle-ci sera examinée lors du prochain Conseil municipal de fin janvier. Début janvier un RDV sera pris avec la Société Chambon afin d'améliorer le remplissage de l'étang..

2 Bancs Eglise

Les bancs du chœur de l'Eglise étant détériorés, le Conseil municipal valide le devis de la Société Lambert de Feurs pour 1 050 € HT pour une pulvérisation de ceux-ci, l'autre entreprise (Société Latour) étant à 1 250 € HT.

3 Assainissement Village La Côte

Suite à une demande des habitants du village de La Côte et de St Roch au raccordement à l'assainissement collectif, la Commune a contacté les services de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Il en ressort que pour prétendre aux subventions (30% maxi), les critères d'éligibilité sont les suivants :

- 1) Le projet financé doit conduire à la collecte et au traitement de 40 branchements minimum.
 - 2) Le prix minimum du service public de l'assainissement doit être de 1,10 €/m³ alors qu'à ce jour celui-ci n'est que de 0,90 €/m³ sur notre Commune.
- Devant ces critères fixés, la Commune ne peut prétendre à aucune aide. De ce fait le Conseil ne peut donner une suite favorable à cette demande.

4 Cérémonie des vœux

Elle aura lieu le dimanche 8 janvier à 11h à la salle des fêtes.

Quentin OSSEDAT doit préparer un powerpoint pour que chaque conseiller puisse intervenir sur la rubrique le concernant.

10 Questions diverses

- * Travaux du Bourg : Reste à réaliser les passages piétons, le poussoir pour l'eau de la fontaine, les places handicapées et le trottoir de Pascal Lugnier.
- * Pistes forestières : La subvention du Département est accordée pour 33 572 €, début janvier l'entreprise sera contactée pour la réalisation des travaux.
- * Les colis du CCAS ont été distribués samedi dernier avec un très bon retour des bénéficiaires.
- * Concernant un mur défectueux en bordure de chaussée sur Brissay, Mr le Maire va contacter le propriétaire pour remise en état.
- * Haies du Foot, les travaux ont eu lieu semaine 50

Prochaine réunion adjoints : lundi 16 janvier 2023 à 9h30

Prochain Conseil : Vendredi 27 janvier 2023 à 20 heures